bulletin n°13
JUILLET 2007

Association Amicale des Résidents et Amis de Saint-Quay-Portrieux

Association loi de 1901 - Statuts déposés le 31/12/02

EDITO

Pour la nouvelle saison touristique, la station attend comme chaque année, un maximum de passages qui soient le plus longs possibles de vacanciers qui consomment.
Le commerce de proximité et les activités de service en ont un réel besoin pour équilibrer les comptes de l'année. Souhaitons que la météo se mette de la partie car elle joue un rôle de plus en plus important dans la décision des touristes. Aujourd'hui beaucoup cherchent le beau temps….au dernier moment. Cela oblige les professionnels à être disponibles et réactifs et modifie la structure même de l'offre touristique.

Dominique Blanc

SOMMAIRE

- L'immobilier dans les Côtes d'Armor
- L'activité touristique à St-Quay-Px
- Cabines de plages, un mode de vie
- La Roche Derrien

Vie de la commune

- Aire de carrenage
- Droit de réponse
- Enquête d'utilité publique
- Au conseil municipal
- La vie portuaire
- Dans les bonnes librairies
- Les commerces
- Les évènements de l'été
- Contrôles de vitesse en ville

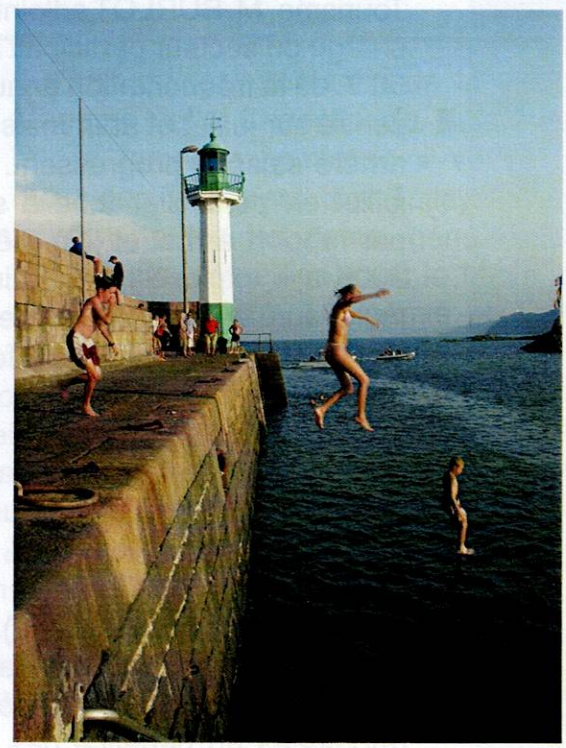

L'immobilier dans les Côtes d'Armor

Les prix de l'immobilier ont connu à nouveau une augmentation en 2006 : +8,7% pour les appartements anciens +12% pour les maisons. Les retraités, 17,2% des acquéreurs et les franciliens, 13,2% dynamisent le marché.

Les appartements

Pour l'ancien, les prix varient entre 1 234 € lem2 à SAINT BRIEUC et 2 654 € sur le littoral Goëlo-Côte de Granit rose. PERROS-GUIREC à 3 O53€ le m2 reste la commune la plus prisée du département.
Dans le neuf , le littoral concentre 50% du marché. Les prix moyens vont de 2 450 € dans le pays de DINAN et LAMBALLE à 3 040 € sur le littoral Goëlo-Côte de Granit rose.ERQUY est la commune la plus onéreuse (3 208 €) du département.

Les maisons

Le prix moyen de 155 000 € masque des disparités importantes puisque à ROSTRENEN il est de71 000 € et s'élève à 275 000 € à PERROS-GUIREC.
Les prix moyens sont sensiblement identiques sur les deux côtes , la côte d'Emeraude à l'est et du Goëlo-Côte de Granit Rose à l'ouest, autour de 215 000 €.
Ici un acquéreur sur quatre est francilien.
A l'est les prix se sont stabilisés tandis que sur notre côte la progression a atteint 20%
.

Les terrains

15% des terrains à bâtir sont acquis par des moins de 30 ans ; 35% par des personnes entre 30 et 40 ans. Les prix ont progressé en moyenne de 26%. Le sud du département reste le moins cher à 19 000 € . Avec un prix moyen de 91 500 €, ERQUY est la commune la plus onéreuse du département. Enfin le marché est dominé par les acquéreurs locaux qui représentent 76%.

L'activité touristique à Saint-Quay-Portrieux

M. BUREL nous a accordé un entretien en septembre dernier pour nous livrer un aperçu des activités, vues de l'Office du Tourisme. M. BURLOT adjoint au maire en charge du secteur participait à la réunion.
50 % de la fréquentation annuelle se concentre sur juillet et août mais les avant et arrière saisons progressent. Le mois de juillet en particulier tend à se banaliser par rapport à mai et juin même si juillet 2006 a « explosé » : certains restaurateurs auraient réalisé le meilleur chiffre d'affaire de leur carrière professionnelle !
Les visiteurs sont métropolitains pour 90 % et viennent essentiellement du grand ouest, de la région parisienne, du nord et de l'est, quelques uns de la région rhône alpes. Les 10 % d'étrangers sont anglais (40 %), allemands (16 %), béneluxembourgeois (22 %). Les autres, tous autour de 5 % sont italiens, espagnols, suisses ou nord américains. Les retombées au bénéfice des commerces de proximité sont évidentes auxquelles participent également les résidents secondaires. Ces derniers auraient tendance à multiplier les séjours, surtout lorsqu'ils sont mobiles professionnellement sans compter ceux qui font souche au moment de leur retraite. L'Office du Tourisme qui travaille avec 6 personnes durant l'année et 10 l'été offre un ensemble de prestations qui lui permet de suivre l'évolution des comportements et besoins des touristes.
Ainsi l'activité locations et gites ruraux est soutenue. Les 5 hôtels ont eu un bon bilan 2005 (+ 15 % en septembre) , plus mitigé en 2006. La vente billetterie est en hausse tandis que la demande de loisirs porte sur la pêche et les promenades en mer (Bréhat), la découverte de la station, quelques activités comme les stages d'aquarelle ou les randonnées. Les animations d'été jouent leur rôle avec le beach volley, la fête venitienne (son feu d'artifice attire 10 000 personnes), le concert Emile et Image

(6000 personnes) et bien d'autres. On regrette l'abandon de la ligne Saint Quay Portrieux-Jersey (30 000 passagers en 1992-1993). L'Office a le droit de vendre des séjours complets via internet ou la maison de la Bretagne : 1OO l'ont été en 2005, 250 les huit premiers mois de 2006. Le défi concerne naturellement le « comment prolonger la saison » . La mise en place de nouvelles animations hors l'été est une réponse. La fête de la coquille, en avril, organisée tous les 3 ans par le comité local des pêches a attiré près de 30 000 personnes en 2006. La fête des plantes, en juin, enchante les amateurs d'espèces rares d'origine lointaine. La fête du cidre, à la Toussaint rassemble quinocéens et bien d'autres. Une exposition « les Océaniques », orientée vers la mer, en juin, est l'occasion de retenir des visiteurs venus d'ailleurs. On ne peut tout citer mais cette orientation est partagée par celles et ceux qui observent ce que les autres communes mettent sur pieds pour donner à l'activité touristique une prolongation nécessaire durant l'année.

Cabines de plage, un mode de vie

A la fin du XIXème siècle, apparut le tourisme balnéaire qui amena une nouvelle façon de vivre la mer. C'est également à cette période qu'ont commencé à fleurir les cabines de plage sur notre littoral. Comme la plupart des autres plages, celles de Saint Quay-Portrieux accueillirent ces cabines de bain qui donnèrent un charme particulier au littoral.

Les toutes premières cabines étaient montées sur roues et attelées à des chevaux ou à des ânes. En ces temps où la pudeur était grande, les cabines permettaient aux baigneurs de revêtir leur tenue de bain à l'abri de tous regards. Les cabines étaient ensuite tractées jusqu'à la mer dans laquelle les baigneurs descendaient directement au moyen d'une échelle en bois.

Les mœurs évoluant, les cabines de bain furent ensuite ancrées aux abords des plages. Si l'on regarde de près les cartes postales de la première moitié du XXème siècle, il est possible d'apercevoir de véritables petits villages où s'organisait la vie de la plage. Certaines cabines étaient de taille imposante et comportaient même des chambres. On y venait pour le bain, mais pas seulement. Les peintres (Eugène Boudin, Berthe Morisot…) et les écrivains en étaient de grands amateurs et venaient également pour y travailler.
Nous vous invitons à découvrir un journal de jeune fille, celui de Madeleine Prat qu'on peut lire sur internet et où il est question de cette vie à Saint-Quay organisée autour des cabines da plage durant l'été 1898, texte que vous retrouverez dans son intégralité à l'adresse suivante : http://www.philippemorize.com:
« … Au reste il y a beaucoup de monde, toutes les cabines sont occupées. Les demoiselles Le Rochet sont là au grand complet. La famille Duclos, père, mère, enfants et ami. Une bande fort nombreuse à la cabine des Paulin. … »

Ainsi, dans les années 1930, un médecin hébergea dans sa cabine de bain un jeune artiste étranger qui était venu passer une saison à Saint Quay pour peindre la mer et la côte. En échange de cet hébergement, l'artiste réalisa dans la cabine une fresque panoramique. La cabine a été déplacée. Elle abrite toujours la fresque et est actuellement conservée dans la propriété des descendants de ce médecin quinocéen.

Les emplacements et leurs cabines étaient généralement privés. Leur entretien dépendait de leur propriétaire. Les années passant et la ville se construisant, le nombre de cabines diminua progressivement. Certaines étaient parfois en mauvais état, voire jugées dangereuses. Aussi, aux alentours des années 1980, la mairie décida de racheter tous les emplacements et de supprimer les dernières cabines. Certains propriétaires les conservèrent pour les utiliser comme abris de jardin

(Pour exemple, voir la cabine située à l'angle du Boulevard du Littoral et de la rue de la Fontaine, à proximité de la fontaine Saint Quay).

La suppression des cabines de bain engendra un problème. Où est-il désormais possible d'entreposer les parasols, fauteuils de plage, les épuisettes, seaux et pelles des enfants, et toutes ces petites choses qui donne vie à une journée de plage ? Et où les aficionados du sable peuvent-ils désormais s'abriter quand la pluie fait son apparition, phénomène relativement fréquent en ce début d'été?

avec presque une centaine de cabines affiche complet chaque année : http://www.infos-dieppoises.fr/Archives2001/CabinesPlage.htm

Aujourd'hui Saint Quay-Portrieux ne compte plus que quelques trop rares cabines de plage : 28 cabines pour toute la station dont 24 proposées à la location au tarifs de 290 €/an et 88 €/mois en saison et pratiquement toutes louées en ce début de saison.

Redonner à St-Quay-Portrieux ses cabines d'antan de façon moderne n'est

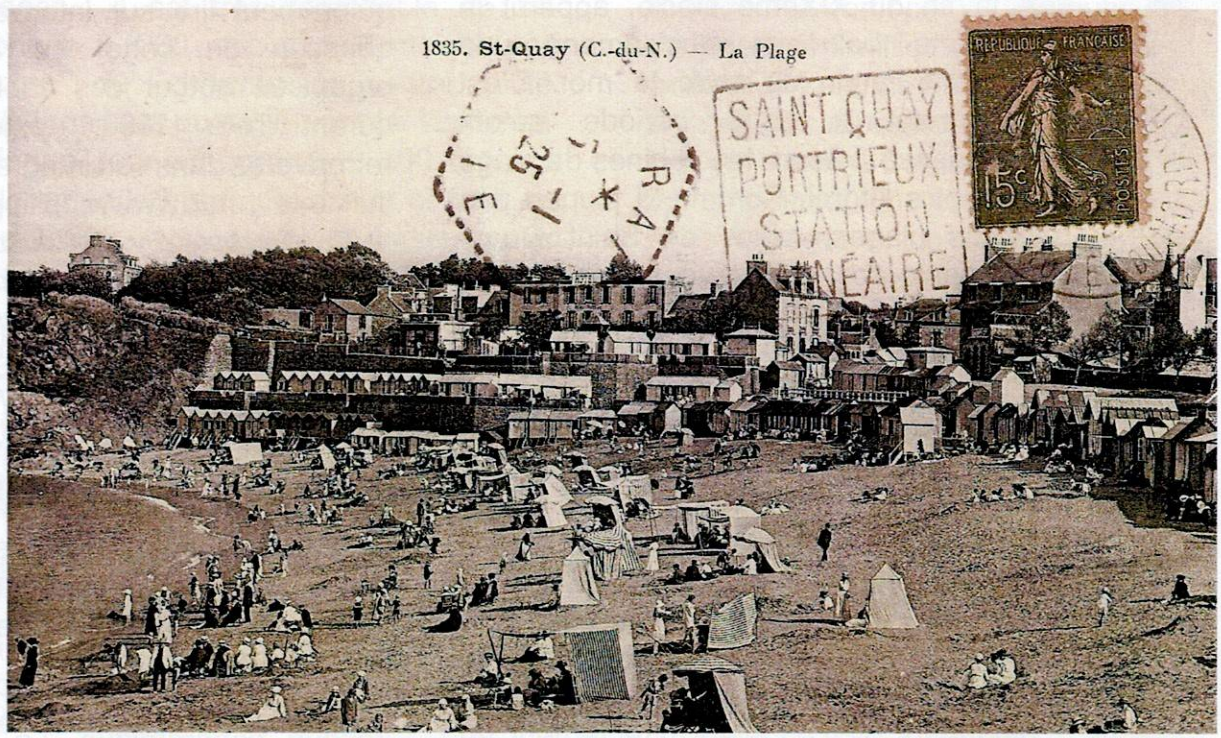

Depuis quelques années, nous pouvons apercevoir sur les côtes voisines de Saint Quay-Portrieux de nouvelles cabines de plage qui font partie de récents plans d'aménagements des communes de notre littoral. Les exemples les plus évidents peuvent être vus à Etables-sur-Mer (Plage des Moulins, Plage des Godelins…) ou à Trébeurden (Plage de Tresmeur). D'autres stations balnéaires prestigieuses et élégantes, comme Dinard, ont même fait des cabines de bain un outil de communication qui contribue à la renommée de ces stations. Nous ne pouvons également que vous inviter à lire cet article sur Dieppe qui

pas une utopie. Outre le fait de participer au charme de la station et de répondre à une demande présente de la part des vacanciers, de nouvelles cabines permettraient le désengorgement des parkings entourant les plages à la haute saison. S'il redevient possible de laisser son matériel de plage dans un endroit facile d'accès et sûr, alors, l'utilisation de l'automobile, ainsi que le stress et la pollution qu'elle génère, deviennent inutiles.

Alors restituons à nos belles plages ce que la « modernité » et le « progrès » lui ont retiré : un cachet et, plus encore, une âme.

Patrimoine en Trégor : lin et moulins

En juin, avec l'Amicale des moulins, fontaines et lavoirs, une trentaine de randonneurs découvraient le patrimoine historique, agricole et industriel de la Roche-Derrien, bourg à tradition marchande, en surplomb du Jaudy. Le plus ancien port de commerce de Bretagne Nord mentionné dans les textes, et «Kapital stoup» (étoupe), la capitale du lin : deux titres incontestés que confirment la tradition, la topographie et l'histoire féodale de cette ancienne seigneurie du Comte de Penthièvre, dominée par sa motte féodale, théâtre des guerres de succession du Duché de Bretagne, et de la Ligue.

Au fond de l'estuaire du Jaudy, où l'on commerce le vin, le sel, l'ardoise et le maërl, le métier de négociant et de teilleur de lin a perduré jusque vers les années 1950, période fatale pour ce textile, supplanté par l'invasion du nylon. Dès lors, la culture s'est étiolée, émigrant d'ailleurs vers la Normandie (Eure et Calvados), et l'on ne sera pas surpris d'apprendre que, de nos jours, 90% de la production française part en Chine !
Le lin «le plus vieux textile du monde», déjà exploité par les Pharaons. La genèse de sa culture locale nous est racontée par un témoin, Yves Thomas, pittoresque octogénaire et inépuisable conteur dont l'accent trégorrois vous charme jusqu'à la tombée de la nuit. Lui, naguère, il a vu faire, et il « a eu fait » comme l'on dit en tournure bretonne ! Auprès des beaux outils rassemblés pour la leçon de choses, il décrit l'exploitation de cette plante herbacée, à fleur bleue : arrachage, rouissage (fermentation) dans les routoirs, teillage, égrenage par le brai qui brise l'écorce, filature, tissage. Autant d'opérations, souvent en plein air, pour aboutir à des fabrications connues : les chemises râpeuses ou le beau linge teillé de nos grand-mères, la corderie, les stores, les toiles cirées ou même les fils chirurgicaux. Vous ne quitterez pas Yves Thomas sans avoir reçu au creux de la main votre poignée de grains de lin oléagineux, source incomparable d'oméga 3 ! Cela vous donnera des forces pour randonner le long de la rivière, à la recherche de ces 60 moulins qui existaient jadis. Et dont certains se sont transformés en coquettes résidences.
La Roche-Derrien se distingue encore par un titre bien particulier. Jusqu'au début du XXè siècle fourmillait dans les quartiers du bas du port la population des pilhaouers, chiffonniers au langage secret, le «tunodo», qui semblent bien être les ancêtres et champions du recyclage des déchets !
Pour varier nos horizons marins, La Roche-Derrien, patrimoine rural et artisanal si proche de Saint-Quay, mérite bien le détour d'une journée.

Vie de la commune

Aire de Carrénage

Le Conseil de la Communauté de Communes du Sud Goëlo s'est réuni le 26 avril 2007 afin de répondre au Conseil Général sur sa demande d'avis prévu par le « code » des « ports maritimes ». Rappelons que la directive européenne de 2000 impose des normes environnementales pour le carénage des navires (traitement des effluents) et justifie la réalisation d'installations adéquates. Le Bureau du Conseil réuni quelques jours avant s'était prononcé en faveur d'une aire de carénage à SAINT QUAY PORTRIEUX pour « protéger les eaux du littoral » mais avait donné un avis négatif au projet proposé par la municipalité car :
- Il n'est pas au bon endroit
- Il ne répond pas aux normes de sécurité

pour les personnes
- Il constitue une atteinte grave au paysage
Il est particulièrement surdimensionné
Il a très peu de chance d'être économiquement viable

Les réserves portent sur :
- La localisation de l'équipement, en un point où la hauteur d'eau réduit très fortement le temps de manutention.
- La sécurité des personnes et notamment des enfants amenés à circuler entre les engins, remorques, bateaux, grues pour pouvoir pratiquer une activité voile.
- L'impact environnemental et paysager ; il est très regrettable de bétonner 8 000 m2 d'un port qui participe du charme de notre côte.
- L'économie du projet ; projet surdimensionné pour un parc de 2 500 bateaux alors que le maximum actuel et futur est de 1 500. Avec 1 000 grutages par an (tous les bateaux ne carènent pas chaque année) il conviendrait en période de pointe de pouvoir gruter jusqu'à 8 bateaux par jour ouvrable, ce qui est loin de justifier la dimension de l'équipement prévu.
- La rentabilité de l'équipement ; il faudrait pouvoir compter sur la vente d'opérations « grutage + stationnement une semaine » à 3 000 propriétaires de bateaux de 9 m, ce qui paraît peu réaliste, surtout si on tient compte de la « pression sur les prix » qu'exercent les capacités existantes au LEGUE et à PAIMPOL.

Sur le financement, compte tenu des subventions obtenues, le maire de SAINT QUAY PORTRIEUX a précisé que le montant à amortir par la Commune serait de l'ordre de 1 million d'€ pour un investissement H.T. de 2,6 millions d'€.Après cet exposé, les représentants des Communes ont exprimé des avis divergents sauf sur un point où une large majorité a souligné le surdimensionnement du projet.

Droit de réponse

Par courtoisie, nous avons pris l'habitude d'adresser un exemplaire du bulletin au Maire de Saint Quay Portrieux. Il nous a demandé de bien vouloir faire paraitre dans ce bulletin le droit de réponse suivant : « Monsieur le Maire de Saint Quay Portrieux précise qu'il n'a jamais été question que le financement de la commune de Saint Quay Portrieux s'élève à 45% du coût du projet d'aire de carénage. En réalité, la commune supportera 30% du coût du financement de l'opération. Ce financement n'est pas une subvention puisque la commune est maitre d'ouvrage. Elle confiera la gestion de l'équipement à un tiers dans le cadre d'une délégation de service public, et ce dernier devra en contrepartie lui reverser une redevance. Celle-ci permettra d'amortir le cout de l'investissement et des charges incombant à la commune. »

Précision de la rédaction

En rappelant que « le financement de la commune est passé de 14% à près de 45% », nous nous sommes référés au compte rendu de la réunion du conseil municipal du 6 décembre 2006 qui précise que, pour un cout du projet de 2,63 millions d'euros H.T, la commune prendrait en charge 35% et le syndicat mixte du Port d'Armor 20% soit 9% à la charge de la commune puisqu'elle est partie prenante du syndicat à hauteur de 45%. Le total fait bien 44% soit « près de 45% ».

Enquête d'utilité publique

Comme annoncé dans un de nos précédents bulletins, deux enquêtes d'utilité publique relatives à la création d'une aire ce carénage et d'activité nautique ont été ouvertes en mairies de St Quay Portrieux et d'Etables s/mer : une sur la modification du plan d'occupation des sols destinée à permettre la construction des espaces

techniques proprement dits et quelques constructions adossées à la falaise coté Etables sur mer dans le prolongement des sanitaires actuels, coté sud, l'autre enquête portant sur l'aire proprement dite. Malheureusement elles n'étaient ouvertes qu'un mois, du 4 juin au 4 juillet excluant de fait la possibilité pour les résidents d'été de donner leur avis. L'enquête publique avait été précédée en mairie d'une présentation à l'identique du bulletin municipal, avec cahier de remarques.

Au conseil municipal

Conseil pour rien le 9 juin.
Les conseillers étaient en nombre insuffisant lors de ce conseil. Au nombre de 10 alors que le quorum est de de 11 depuis les démisssions de quelques conseillers. Contrairement aux habitudes, les absents n'avaient pas donné de pouvoirs. Dans cette attente, le directeur du casino a présenté son rapport d'activité et, un rapport sur le développement durable a été présenté par un consultant extérieur. Le premier adjoint, Hervé Mazé est finalement arrivé après une heure et demie d'attente mais, un conseiller, Pierre Yves Delsault décide alors de quitter la séance sans justification particulière. Il ne restait plus alors qu'à reporter le conseil ! Il n'y a pas qu'à St Quay que ce genre de situation déplorable pour la démocratie locale, se produit, la même mésaventure est arrivée lors du dernier conseil d'Etables s/mer. Il s'agissait de la dissidence d'une partie des conseillers au motif du reproche fait au maire de ne pas avoir respecté la transparence sur un dossier.

La vie portuaire

La station de la SNSM de St Quay Portrieux a pris possession de sa nouvelle vedette en mai. Il s'agit d'une vedette tous temps de catégorie 2, de 14,5 m de long, auto redressable avec zodiac. L'ancienne a été déclassée, elle avait fait son temps. Elle était poussive et sa manœuvrabilité était difficile à petite vitesse en raison de sa propulsion par water jets qui n'a jamais donné les performances attendues. Ses utilisateurs s'en plaignaient. La nouvelle vedette garde son nom : Sainte Anne du port.

Dans les bonnes librairies

Il y a du nouveau dans l'édition impliquant notre bonne ville. On peut en effet se procurer dans les librairies de St Quay Portrieux un livre intitulé « La rebelle de la falaise ou la vie romancée de la Comtesse du Portrieux » dont l'auteur est Noelle Gallot. Ses recherches l'ont amené à se plonger dans les archives de St Quay Portrieux : cahiers de recensements, registre des correspondances et des décès, celles des services historiques de la marine : dictionnaire des familles anciennes ou notables à la fin du 19eme siècle, archives départementales de St Brieuc : minutes des notaires. Il s'agit du récit romancé de la vie de Madame Julie Charlotte du Bois Péan , « la fameuse comtesse » veuve de monsieur Tranchant des Tullays. Dans le récit, toutes les dates, généalogies, testaments, démêlées avec le Maire de St Quay Portrieux, l'épidémie de Choléra et lieux décrits au Portrieux sont authentiques. L'auteur la décrit en une femme moderne, féministe avant l'heure. La légende en avait fait une vilaine mégère, le récit la réhabilite au point de la rendre attachante. Le livre se lit avec plaisir.

Les commerces

Il y a eu des mutations avant l'été
Le bar de la marine quai de la république, typiquement «un bar de pécheurs» des années passées, a changé de propriétaires, de look et de vocation.
Propriétaires : il s'agit de Géraldine Le Par et Olivier Boscher qui viennent de Plouezec
Le look : mobilier marine décorations, lumières
Vocation : c'est redevenu un restaurant avec la ré ouverture de la mezzanine, sa vocation est affichée sur les menus : poissons, fruits de mer. Nous avons apprécié le menu du soir à 25 euros.
Par ailleurs Mr et Mme Catel officient à la Pätisserie de la Plage depuis le 1er mai.

Les évènements de l'été

Chaque année on trouve à l'office du tourisme et assez facilement ailleurs le « guide du tourisme ». Ce fascicule contient ce qu'il faut savoir pour bien gérer l'été. Ci-dessous quelques uns des temps forts:
-13 juillet : feu d'artifice au port, le 14 aout à plage du casino
-20 au 22 juillet et du 10 au 12 aout foires à la brocante quai Richet
-Du 6 au 11 aout Championnat mondial féminin de match racing
Pour information, l'office du tourisme est 17 rue Jeanne d'Arc et pendant l'été, une annexe est ouverte au rez de chaussée dans l'ancienne mairie quai de la république. L'office du tourisme n'est pas qu'une officine d'information, il est capable de fournir un certain nombre de prestations de service : En plus de la billetterie des traditionnels voyages à Bréhat et autres activités locales, l'office est agence de tourisme pour les billets SNCF, voyages Selectour, billets maritimes et aériens, location de voitures. L'office du tourisme gère le planning du centre des congrès. Il peut également délivrer des tickets d'accès au zoo de Trégomeur car, bonne nouvelle, le zoo de Trégomeur a rouvert avec 160 animaux sauvages. Renseignements au 02 96 79 01 07 et sur le site www.zoo-tregomeur.com

Contrôles de vitesse en ville

Dans un précédent bulletin nous avions raillé l'information selon laquelle la commune s'était dotée d'une lunette laser. Nous relevions la disproportion de moyens par rapport à ce qui se fait ailleurs. Nous avions même suggéré que, l'information étant parvenue par le bouche à oreille début avril, il s'agissait d'une bonne blague. Il n'en est rien et régulièrement, nos policiers municipaux effectuent des contrôles dans les zones à 30km/h dont on a oublié qu'elles existent. Un des policiers est parfaitement « autorisé » à verbaliser. Donc prudence pour la sécurité des piétons et des cyclistes et tant mieux si vous épargniez votre capital points du permis de conduire.

Vie de l'association

Notre assemblée générale annuelle se tiendra le samedi 4 août 2007 à 11h Résidence des Mimosas

Association Amicale des Résidents
et Amis de Saint-Quay-Portrieux
BP 32
22410 Saint-Quay-Portrieux
E-mail : as_amicale_st_quay@yahoo.fr

Photographies : Erwan Barbey-Chariou - www.armorpixel.com

Président :
Dominique Blanc dominiqueblanc73@hotmail.com
Vice-présidents :
Blandine de Soultrait jacques.de-soultrait@wanadoo.fr
Louis Rolland louis.rolland@chu-brest.fr
Mathieu Tanon tanon.m@wanadoo.fr
Secrétaire Général
Jean-Pierre Guth alsajpg@aol.com
Trésorier
Jean d'Herbécourt jdherbecourt@caichevreux.com